Zeitschrift: Werk, Bauen + Wohnen

Herausgeber: Bund Schweizer Architekten

Band: 74 (1987)

Heft: 6: Sich in der Masse feiern = Se fêter soi-même dans la foule = A

neutral celebration of self and crowd

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tekt, Herzogenbuchsee; Jürg Arnold, Planer, Bauverwaltung, Langenthal; Rudolf Rast, Architekt und Planer, Bern; René Stoos, Architekt, Brugg; Peter Kohler, dipl. Optiker, Langenthal; William Steinmann, Architekt, Wettingen; Walter Jenzer, Immobilienkaufmann, Willadingen; Heidi Schuler, Dr., Kunsthistorikerin, Kant. Denkmalpflege; Walter Schweizer, Architekt, c/o Architekturbüro R. Rast, Bern

Lancy GE: Lancy-Sud

La commune a lancé un concours d'idées pour la construction d'une liaison architecturale entre le quartier du Bachet-de-Pesay et celui des Palettes. Le jury du concours, et les autorités de la commune ont préparé un programme complet et ambitieux indiquant toutes les fonctions à intégrer dans cette étude: des espaces verts, une grande salle polyvalente, 15 locaux de réunions, une bibliothèque, une ludothèque, une salle pouvant être traitée en cinéma ou en théâtre, 10 locaux de musique, des commerces, un parking, etc.

104 inscriptions ont été enregistrées et cinquante-et-un projets sont rentrés. Le résultat du jugement est le suivant:

1er prix (35 000 francs): Bureau Julliard et Bolliger

2ème prix (30000 francs): Bureau A. & M. Baud-Bovy, Paul Marti – Pedrag Petrovic

3ème prix (25 000 francs): Denis Jeanneret & Michel Perrillat

4ème prix (15000 francs): Alain Fau-

5ème prix (11000 francs): Bureau Luisoni-Lin-Bronzino-Dubesset-

Schwarz, collaborateurs 6ème prix (8000 francs): Igor et Wer-

ner Francesco *7ème prix* (6000 francs): Krystyna

Achat (18000 francs): Jacques Bugna Achat (5000 francs): Rino Brodbeck & Jacques Roulet

Le jury recommande à la Ville de Lancy de mandater le lauréat du 1er prix pour poursuivre les études en vue de l'élaboration d'un plan d'aménagement.

Corsier-sur-Vevey VD: Construction d'une grande salle

La commune de Corsier-sur-Vevey a organisé un concours d'architecture sur invitation pour la construction d'une grande salle. Dix bureaux ont été invités à participer.

Les dix projets ont été présentés dans les délais. Le jury décide



Langenthal

d'accepter tous les projets au jugement et d'écarter de la répartition des prix le projet qui ne respecte pas les limites d'implantation définies par la parcelle 1090.

Le jury a attribué les prix suivants:

1er prix (6000 francs): P. Chiché, architecte EPFL/SIA; collaborateurs: A. Fiol, G. Chiché

2ème prix (5000 francs): Fonso Boschetti, architecte FAS; collaborateurs: G. Bonnard, M. Wagner, D. Woeffray

3ème prix (2000 francs): Alain Porta, architecte

4ème prix (1000 francs): J.-D. Baechler, architecte EPFL/SIA; collaborateurs: P. Pithoud, C. Lanzos, F. Lanzos, F. Divorne, H. Tissot, Y. Kuster

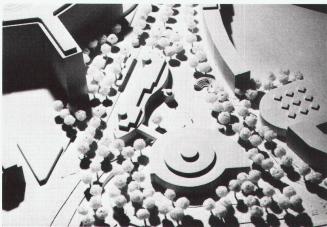
Achat (7000 francs): Luca Merlini, architecte

Le jury recommande au maître de l'ouvrage de confier la poursuite des études à l'auteur du projet au premier rang.

Le jury: René Froidevaux, architecte; Roland Frey, syndic de Corsier; Robert Bart, municipal; Ferdinand Volet, ancien syndic de Corsier; Marc Collomb, architecte; Jean-Luc Grobéty, architecte; Marius Vionnet, architecte; Gérard Monnard, conseiller communal; Mme M.-Claude Bétrix, architecte

Corsier-sur-Vevey VD: Collège

La commune de Corsier-sur-Vevey a organisé un concours d'architecture pour l'extension du collège. Le concours est organisé sous forme de concours de projets sur invitation. Dix bureaux ont été invités à participer.



Lancy, 1er prix



Corsier-sur-Vevey, 1er prix

Neuf projets ont été présentés dans les délais. Le jury a attribué les prix suivants:

Ier prix (10000 francs): Rodolphe Luscher, architecte FAS/SIA; collaborateurs: Eligio Novello, Pascal Schmidt, Rudolf Zoss

2ème prix (8000 francs): Jacques Gross, architecte EPFZ/SIA; collaborateurs: Olivier Barras, Sophie Bolli, Raoul Gross, Henri Manzanares, François Vernet

3ème prix (5000 francs): D. Demetriades & D. Papadaniel, architectes EPFL/SIA; collaborateur: M. Ceccaroli

4ème prix (4000 francs): Jean-Louis Reymond, architecte ETS/EPF/SIA 5ème prix (3000 francs): AC Atelier Commun, Blaise Junod, architecte EPFL/SIA, François Michaud, architecte EPFL

6ème prix (2000 francs): Vincent Mangeat, architecte EPFL/FAS/SIA; collaboratrice: C. Creissels

En outre, chaque auteur de projet admis au jugement recevra une indemnité de 3000 francs.

Le jury recommande au maître de l'ouvrage de confier la poursuite des études à l'auteur du projet au premier rang.

Le jury: René Froidevaux, architecte; Roland Frey, syndic de Corsier; Robert Bart, municipal; Ferdinand Volet, ancien syndic de Corsier; Marc Collomb, architecte; Jean-Luc Grobéty, architecte; Marius Vionnet, architecte; Gérard Monnard, conseiler communal; Mme M.-Claude Bétrix, architecte

Berichtigung

Luzern: Alters- und Pflegeheim Steinhof

Bei den in Nr. 4/87 publizierten Modellfotos handelt es sich um den 1. und 2. Preis und nicht, wie irrtümlich angegeben, zweimal um den ersten Preis.